

1^{ÈRE} JOURNÉE NATIONALE DE LA CALEBASSE DE SOLIDARITÉ À THIÈS Wandifa

P. 10-11

Mme Aminata Angélique Manga s'engage à élargir ce programme sur l'ensemble du territoire national



● Journée internationale de la Solidarité humaine à Madina Wandifa

P.9-10

ALSE appelle à une solidarité pour réaliser les objectifs de développement

Rencontre des organisations partenaires d'ADC-Sénégal

La coordination nationale d'Action de Carême au Sénégal (ADC) a, au cours de la mission de la chargée de programme pour le Sénégal et le Burkina, organisé différentes rencontres, parmi celles-ci, il y'a l'atelier sur le réseautage des Calebasses de solidarité et sur l'Acte 3 de la décentralisation. Votre magazine NAT-BI a fait un large focus sur ces rencontres.

(lire dossier PP 2-8)

Dans le cadre du Programme par Pays-Sénégal, la coordination nationale des programmes d'Action de Carême Suisse au Sénégal a, au cours de la mission de la chargée de programme, organisé différentes rencontres. Parmi celles-ci, on peut citer celles avec les organisations partenaires, les visites de terrain. Votre

canard Nat-bi fait un large focus sur ces rencontres.

Dans le dossier, on revient également sur le réseautage des calebasses de solidarité, l'expérience de Bamtaaré, la relation entre les organisations partenaires et les autorités locales dans le cadre de l'Acte 3 de la décentralisation.

RÉSEAUTAGE DES CALEBASSES DE SOLIDARITÉ

Les organisations partenaires se donnent rendez-vous en décembre 2018

Les 13 organisations membres du (RENOLSE), Réseau national des Organisations de Lutte contre la Soudure et l'Endettement ont tous pris l'engagement de mettre en place, en décembre 2018, un réseau local de calebasses dans leur zone respective. Elles s'étaient rencontrées, fin novembre à Thiès, pour échanger sur les modalités de la mise en œuvre du réseau.



Les dés sont jetés, les 13 organisations partenaires d'ADC-Sénégal ont tous promis de créer en fin décembre 2018 un réseau local de calebasses de Solidarité. Ils ont pris cet engagement au terme de l'atelier des partenaires d'Action de Carême Suisse au Sénégal.

“La rencontre a pour objectif de contribuer à une meilleure mise en œuvre des stratégies du Programme Par Pays-Sénégal (PPP-Sénégal) 2017-2022. Il s'agit également d'analyser les expériences de certains partenaires sur le réseautage de leurs calebasses de solidarité et de discuter

sur une approche méthodologique de réseautage des calebasses de solidarité du PPP”, a expliqué, à l'ouverture de l'atelier, le coordinateur national ADC au Sénégal, Djibril Thiam. Il était en compagnie du Secrétaire Exécutif du RENOLSE et de la chargée de programme ADC pour le Sénégal et

le Burkina Faso, Mme Vréni Jean Richard (lire entretien).

A l'atelier, les organisations ont ainsi décliné leurs stratégies de création de calebasses. De Alse (Association de Lutte contre la Soudure et l'Endettement) à Asdes en passant par Recodef, Accès et Bamtaaré, elles ont présenté leur plan de réseautage. Selon bon nombre de partenaires, le réseau permet de développer des espaces de concertation, de faciliter les échanges, d'harmoniser les actions, méthodes et outils de travail.

A cet effet, le réseau devient indispensable peu importe les schémas adoptés. Par exemple, à l'ONG Agrecol/Afrique qui intervient dans la zone de Sessène (Mbour), le réseau « Ndap Maak » ou « grand grenier », mis en place depuis 2014, a

facilité l'autonomisation des bénéficiaires à travers une bonne organisation des calebasses. Cette stratégie vise à les préparer à la pérennisation des acquis en cas de retrait des partenaires. Selon le chargé du programme Amdane Seye, «Le Ndap Maak» a pour objectif de rassembler les différentes calebasses de la zone de Sessène, de faciliter les échanges tout en développant des mécanismes d'autofinancement». Pour toucher plus de personnes et d'être plus d'efficaces dans ses actions, Agrecol a élargi sa zone d'intervention dans les trois autres localités (Sandiara, Kaffrine et Diobass). Mieux, indique-t-il, toutes les calebasses ont été réunies en un grand réseau ADECAS (Alliance pour le Développement des Calebasses de Solidarité). De son côté, le Recodef a mis en place un réseau de proximité. Il permet une multiplication plus rapide des calebasses dans les communautés. Les critères de ce réseau sont les calebasses de solidarité qui partagent la zone géographique qui n'est pas très large, et les mêmes réalités socio-économiques et culturelles. La zone est définie par les calebasses elles-mêmes. Elle peut être constituée de plusieurs villages, hameaux ou quartiers. «Le réseau de proximité dispose d'une A.G compo-

sée des délégués des calebasses, un pool technique de proximité et des relais chargés de la promotion des stratégies », a expliqué Sara Diouf, responsable du Recodef. Puis de souligner que: «la structuration et la responsabilisation au niveau des réseaux a contribué à renforcer la participation et la mobilisation au fonctionnement du réseau et des calebasses». Cependant, M. Diouf a déploré l'analphabétisme de certains responsables de calebasses. Malgré



leur volonté affichée, dit-il, ils ne peuvent pas assurer les rôles que l'on attend d'eux. Il a également évoqué la disponibilité des responsables et l'absence de quelques calebasses dues surtout aux cérémonies familiales. Toutefois, tous les responsables sont unanimes pour rendre plus efficaces leurs activités et arriver à des résultats

probants d'ici la fin du PPP 2022, l'élaboration d'un guide d'installation d'un réseautage est indispensable. Ce guide tourne autour de sept points (voir encadré). Ainsi après plusieurs heures d'échanges sur le contenu du guide, les participants ont décidé d'installer, en décembre 2018, leur réseau dans leur zone respective.

Les préalables d'un réseautage déclinés

Le réseautage des calebasses de solidarité n'est pas chose aisée. Cependant, les organisations partenaires qui ont beaucoup œuvré à la mise en place des Calebasses de solidarité, ont acquis des expériences à faire valoir. C'est pourquoi, lors de l'atelier, elles ont, à l'unanimité, retenu les sept points qui permettent de mettre en place un réseau fonctionnel; et elles vont s'y atteler. Ces aspects sont :

- Critères de réseautage
- Structuration
- Ressources
- Utilisation des Ressources
- Services/Missions
- Outils de fonctionnement et de Gestion
- Mode de Gestion

Entretien avec....

.....Mme Vréni Jean Richard

chargée de programme ADC-Suisse pour le Sénégal et le Burkina Faso

« L'étape la plus importante des années à venir, c'est l'autonomisation des Calebasses »

Après un séjour d'une dizaine de jours au Sénégal, Mme Vréni Jean Richard, chargée de programme Action de Carême Suisse pour le Sénégal et le Burkina Faso, revient dans cet entretien sur sa visite auprès des organisations partenaires. Elle est revenue également sur les mutations qui vont s'opérer dans les années à venir. Mme Vreni a également assisté à la 1^{ère} édition de la Calebasse de solidarité. Selon elle, les organisations partenaires portent cette approche avec leur cœur et partagent la philosophie du programme qu'elles ont, elles-mêmes, développé.

Vous avez effectué une visite de travail au Sénégal où vous avez rendu visite à quelques partenaires d'ADC-Sénégal. Qu'est-ce que vous avez retenu de ces visites ?

Vréni Jean Rchiard: “Les partenaires de la Casamance jusqu'au Fouta travaillent avec la même approche qui est adaptée à leurs contextes culturels. Ils ont montré que même si les contextes sont très différents, les soucis dans la vie de la population sont similaires et on peut résoudre une partie de l'insécurité alimentaire avec l'approche des Calebasses. Ceci montre aussi que le succès de la Calebasse de Solidarité ne dépend pas du milieu et du groupe ethnique, mais que c'est universel pour toute communauté qui veut s'entre-aider avec l'autopromotion.

En plus, on a vu la dynamique des Calebasses. En effet, elles augmentent d'année en année. Ce qui le prouve, les anciennes Calebasses créent de nouvelles Calebasses. Et ces dernières profitent des expériences de leurs aînées. De ce fait, les nouvelles Calebasses prennent moins de temps pour être fonctionnelles”.

Au cours de la rencontre avec les organisations partenaires, vous avez évoqué des mutations qui vont s'opérer dans les années à venir.

Quelles sont ces mutations?

VJR: “L'étape la plus importante des années à venir c'est l'autonomisation des Calebasses. Pour vraiment assurer la durabilité de ces Calebasses, elles doivent être complètement indépendantes des bailleurs comme Action de Carême, mais aussi des organisations partenaires qui les ont accompagnées. C'est une étape très



difficile, mais qui se fera surtout à travers le réseautage des Calebasses. Ce réseautage passera localement d'abord. Ensuite, nous allons mettre en place un réseau national qui regroupera tous les réseaux locaux. Les réseaux vont alors assurer l'accompagnement des Calebasses individuelles et la gestion des conflits ainsi les achats groupés. Ils vont gérer leurs propres fonds sans être dépendant du gouvernement, des bailleurs ou des organisations de base, ceci avec le respect des principes et valeurs des Calebasses (pas d'intérêt, pas de frais d'adhésion, la solidarité, etc.).

Nous allons établir ce processus dans les deux prochaines années. Pour qu'en 2020 nous puissions créer le réseau national. Ceci ne veut pas dire que nous al-

lons réduire ou nous retirer du programme Sénégal. Au contraire ! Nous allons en même temps continuer à établir des nouvelles Calebasses avec nos organisations partenaires et à diffuser la philosophie de l'approche au niveau national, à travers le réseau des organisations partenaires qui est le RENOLSE”.

Vous avez également assisté à la première édition de la Célébration de la Journée nationale de la Calebasse de Solidarité. Comment appréciez-vous le dynamisme des organisations partenaires ?

VJR: “La célébration de la 1ère journée nationale de la Calebasse de Solidarité montre clairement que l'approche «Calebasse de Solidarité» est devenue un mouvement social. Elle a atteint sa vitesse de croisière et mérite d'être présentée au grand public. On ne doit pas s'arrêter là. On doit aujourd'hui promouvoir cette approche au niveau national, car elle est en train de résoudre les problèmes des communautés. Elle participe activement à la résilience des populations en cas de contraintes.

L'originalité de cette approche est qu'elle ne dépend pas des fonds d'ailleurs. Elle provient uniquement des Apports Volontaires Anonymes (AVA), des propres moyens de la population. Les effets positifs sont visibles à plusieurs niveaux. Je peux sans risque de me tromper dire que cette approche donne la confiance en soi à la population. Cette dernière participe aux prises de décision et défend ses droits.

Il faut souligner que la Calebasse ne résout pas seulement des cas urgents de santé, d'éducation et de nourriture, mais elle imprime une marque de solidarité, d'entre-aide, de compréhension et de sentiment de vouloir vivre ensemble. Ce qui me frappe le plus, c'est la paix qui règne chez la population malgré la diversité culturelle.

Avec tous ces effets induits, je pense que la Calebasse de Solidarité mérite toute cette attention qu'elle a reçue à travers cette journée. Elle mérite encore plus. Je pense que les jalons sont en train d'être posés avec le début d'une collaboration fructueuse entre le Ministère de l'Économie Solidaire et de la Microfinance et le programme Sénégal sur l'approche de la Calebasse. On peut dire même que cette journée est le début d'une nouvelle phase de vie des Calebasses. Celles-ci sont appelées à être de vrais acteurs de développement.

C'est pourquoi, j'apprécie à sa juste valeur les partenaires qui ont permis la création de ces Calebasses. Ces partenaires qui ont œuvré à les accompagner jusqu'au point où elles seront devenues indépendantes. Ils ne sont pas arrêtés à cette activité. Les organisations partenaires ne cessent de s'engager pour la population. Elles sont dans l'intermédiation avec les autorités locales. Les OP ne rechignent pas. Elles phagocytent même des villages et les accompagnent sur l'autopromotion.

Les organisations partenaires portent cette approche avec leur cœur et partagent la philosophie du programme qu'elles ont développé elles-mêmes. Elles ne sont jamais fatiguées. Elles s'engagent pour leurs bénéficiaires dans le seul but de changer leurs conditions de vie dans leurs zones. Je félicite la coordination du Programme ADC-Sénégal, ses partenaires à travers le RENOLSE et aux membres des Calebasses de la Solidarité. Je suis très optimiste que nous allons cheminer loin encore”.

Nat-Bi

AgriBio
services

Naturelle et biologique
Magazine d'informations Agroécologiques
et biologiques - Janvier 2018

Rédacteur en chef

Ababacar GUEYE

Comité de rédaction

Ndèye Ndébane WADE NDIAYE, Ababacar GUEYE, Djibril THIAM, Mariama SYLLA FAYE, Seynabou SALL, Amina SALL, Rougui NIANE, Ababacar GUEYE, Ndèye Rokhayatou Wade.

Agribio Services

Quartier AIGLON

Tél : 33 954 17 96

Fax: 33 951 53 37

Email: agribioservices@gmail.com

Site Web: www.agribio-services.com

BP : 781

Réseautage des calebasses de solidarité : L'expérience de Bamtaaré

Dans la Commune de Pété, au nord du Sénégal, Bamtaaré a pu mettre en place un grand réseau de calebasse. Celui-ci a pu mettre en place huit calebasses de quartier. Le dynamisme de la calebasse communale a fait qu'elle a noué un partenariat fécond avec la Commune.

«**E**n septembre 2010, 20 femmes et 01 homme de la Commune de Pete ont fait une visite d'échange de 04 jours à Sessène, dans la commune de Mbour, pour s'enquérir sur les activités développées par Agrecol /Afrique avec l'appui AdC-Sénégal. Cette visite a été bénéfique. Elle a permis aux femmes de prendre conscience de leurs potentialités et d'œuvrer pour le développement de leur localité. A leur retour, elles ont convoqué une assemblée de restitution dans la Commune avec une participation de 60 femmes. C'est au cours de cette rencontre que la Calebasse communale de Solidarité de Pété a été créée. Spontanément un Apport Volontaire Anonyme (AVA) d'un montant de 3500 F cfa a été collecté», a longuement expliqué M. Aboubacry Sall. Le coordinateur de Bamtaaré s'exprimait lors de l'atelier des partenaires comment la Calebasse communale de Solidarité de Pété a pu mettre sur pied d'autres dans les quartiers.

Selon M. Sall, tout n'a pas été rose. En effet sa commune créée en 2009 a pour principale activité l'agriculture irriguée, les cultures de décrues et les fruits de la migration. Au plan social, la société reste toujours attachée à sa tradition. Quant aux femmes, elles sont regroupées en groupements. Mais

en 2009, une crise s'est installée dans la localité. Les initiatives de développement étaient stoppées dans la commune, à cause des conflits socio-politiques, mais aussi une crise économique. Face à toutes ces contraintes, il fallait faire quelque chose pour décanter la situation.

Renforcer les liens de solidarité entre les femmes

Au mois d'Octobre de la même année, Bamtaare s'est installé à Pete. Elle a accompagné les femmes dans l'installation du bureau et des commissions, mais également sur la formation, l'encadrement, la prévention et la gestion des conflits. Pour éviter un relâchement, une réunion est tenue tous les jeudis avec une participation de plus de 100 femmes. C'est ainsi que le réseau de la Calebasse prend forme. «L'objectif est de renforcer les liens de solidarité entre les femmes, de réduire les conflits sociaux dans la commune et de porter le développement économique de la zone», a poursuivi M. Sall.

Comme une trainée de poudre, le réseau de la grande calebasse de la commune de Pete s'agrandit de jour en jour. On a dénombré plus de 300 femmes. Le réseau est aujourd'hui composé de huit (08) quartiers. Sinthiane 1 & 2, Roumde, Thiambe, Anambe Baleebe, Anambe Woodeebe, Salsalbe, Mbaybe. Contrairement aux autres partenaires, Bamtaare a, dans

un premier temps, mis en place la grande calebasse. Celle-ci a fonctionné pendant deux ans. Cependant, le nombre important de membres n'est pas sans conséquences. Les problèmes de gestion des réunions hebdomadaires deviennent de plus en plus contraignants. C'est ainsi qu'il a été décidé de créer des calebasses dans les huit quartiers précités, afin qu'elles puissent prendre en charge les préoccupations au niveau de leur base respective. Toutefois, il faut souligner que ces 08 calebasses sont directement liées avec la grande calebasse dont les premières ressources financières sont estimées à 400.000 F cfa, soit 50 000 F cfa par calebasse. S'agissant des ressources de la Calebasse, M. Sall soutient qu'elles sont issues des bénéfices des MAF (Mécanisme d'autofinancement), des banques de céréales et autres. La grande calebasse a également joué le rôle d'interface entre la commune et

les femmes, mais aussi des partenaires au développement. D'ailleurs, elle a bénéficié des appuis dans le domaine agricole, de la microfinance, de la logistique, etc. Bamtaare a joué un rôle important dans la médiation. Malgré le dynamisme affiché des calebasses, force est de constater que les difficultés financières persistent pour la prise en charge de tous les besoins des membres. La non régularité des rencontres périodiques pendant une certaine période de l'année, l'analphabétisme de la majorité des membres, la bonne tenue documentaire sont entre autres les griefs rencontrés par la Calebasse. Néanmoins, un partenariat fécond est noué entre la Commune de Pété et la calebasse de solidarité. D'ailleurs la calebasse communale est devenue la première interlocutrice en matière de développement, se réjouit le coordinateur de Bamtaaré.

Bamtaaré en chiffres

La grande calebasse de solidarité a fini de faire ses preuves dans la commune de Pété. Elle regroupe plus de 300 membres composés de femmes. Le montant global des AVA est de 1.400.000 F cfa. Cette calebasse a accouché 8 calebasses de quartier avec une moyenne de (30 à 40 adhérents/calebasse). Là également, un montant global : 1.400.090 F cfa a été collecté. Au total, près de 3.000.000 de F cfa ont été mobilisés par les femmes. Ce montant est destiné à résoudre les problèmes de nourritures et d'éducation sous forme de prêts sans intérêt. Toujours dans ses stratégies, une banque céréalière et d'aliment de bétail a été mise en place. Plus de 15 tonnes commercialisées ces deux dernières années. Côté maraichage, 08 jardins de quartiers équipés ont été créés. La production est destinée à l'autoconsommation et à la vente. Un dépôt de 400.000 F cfa dans les quartiers, soit 50.000 F cfa/quartier a été effectué. Il est destiné à l'achat des produits (savons et détergents) issus de la Grande calebasse communale.

ACTE 3 DE LA DÉCENTRALISATION

Les Organisations de partenaires d'ADC- Sénégal outillées pour se positionner

ADC-Sénégal a convié ses partenaires à une rencontre. Au cours de celle-ci, les participants étaient imprégnés sur l'Acte 3 de la décentralisation. Ils ont été invités à saisir les opportunités et de coopérer avec les autorités locales, afin de les faire adhérer à la mise en œuvre de leurs programmes.

Avec l'Acte 3 de la décentralisation, les Organisations partenaires d'ADC- Sénégal (OP) ont une obligation de coopérer avec l'autorité. Elles peuvent jouer le rôle de sensibilisation dans les collectivités locales. Les OP peuvent même proposer au maire de leur commune respective une stratégie d'appui à la mobilisation des ressources. C'est l'avis de Mme Awa Guèye Thioune.

L'experte en gouvernance locale et décentralisation animait un atelier de formation sur les « Obligations des acteurs de la décentralisation au Sénégal »

Organisé, mi-novembre à Thiès, par Action de Carême Suisse au Sénégal dans le cadre de son Programme Par Pays, cet atelier avait pour objectif de sensibiliser tous les acteurs sur les opportunités qu'ils peuvent saisir de l'Acte 3 de la décentralisation.

Devant les responsables des OP venus un peu partout au Sénégal,

Mme Thioune a soutenu que la décentralisation est un processus irréversible. Elle a, à cet effet, fait la genèse des différents Actes de la décentralisation élaborés par le Sénégal. Elle a toutefois souligné que l'Acte 3 adopté en 2013, a été mis en place "pour corriger les limites constatées dans la mise en œuvre de la politique de décentralisation notamment, le manque de viabilité des territoires et de valorisation des potentialités de développement des territoires; une multiplicité d'acteurs avec des préoccupations parfois différentes; l'incohérence et l'inefficacité des mécanismes de financement du développement territorial".

Les OP peuvent jouer le rôle de veille

Face à tous ces enjeux, avance Mme Thioune, les OP peuvent accompagner les collectivités locales sur le recouvrement des taxes rurales. Elles peuvent également jouer le rôle de veille. Cependant, dit-elle, il faut avoir suffisamment

de capacités pour appuyer leurs collectivités locales. Et pour jouer pleinement ce rôle, les OP doivent être outillées pour apporter leur contribution.

"C'est tout le sens de cette rencontre. Elle permet aux participants de mieux comprendre les contours et fondamentaux de l'Acte 3, à savoir son approche, sa vision, ses défis. Cet atelier est une opportunité pour apprendre", a souligné M. Djibril Thiam, coordinateur national ADC-Sénégal.

Revenant sur l'Acte 3 de la décentralisation, la juriste spécialisée en droit des collectivités locales, a indiqué que beaucoup de défis se présentent aux OP. Il s'agit entre autres : le défi de l'appropriation de la réforme, l'impulsion du développement des territoires, la promotion du Partenariat Public Privé et l'approche participative du budget des collectivités locales. En effet, Mme Thioune se fonde sur la double casquette de cer-

tains participants qui sont des élus locaux. Mieux, elle se base sur le rôle important que les OP d'ADC ont joué en développant plusieurs stratégies de luttes contre la précarité en milieu rural. Dès lors, soutient-elle, Ces OP sont des acteurs de la décentralisation parce qu'elles peuvent collaborer avec le conseil de la collectivité locale, le maire, le représentant de l'Etat, le chef de village et délégué de quartier ainsi que les services techniques. « Leur collaboration avec les acteurs de la décentralisation le confirme », dit-elle.

Faire adhérer les autorités à la mise en œuvre des programmes

Du côté des participants, cet atelier a sa raison d'être parce qu'ils leur ont permis de mieux appréhender les actions qu'ils peuvent apporter dans leur zone. Une collaboration avec leurs autorités locales peut contribuer au développement de leur localité comme le souligne la vision de l'Acte 3 de la décentralisation, à savoir : « organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développe-

RENCONTRE DES PARTENAIRES D'ADC-SÉNÉGAL

ment durable, à l'horizon 2022 ». Le responsable du RECODEF abonde dans le même sens. Selon SARA Diouf, le RECODEF organise chaque année des Conseils Locaux de Dé-

veloppement (CLD) où les autorités, les élus des collectivités et les acteurs de développement local sont conviés. « L'objectif est de faire adhérer les autorités et structures de développe-

ment évoluant dans notre zone d'intervention à la mise en œuvre de notre programme », a expliqué M. Diouf. Ce-ri- sur le gâteau, les Maires de sa localité (FISSEL) s'engagent à

accompagner les animateurs dans la sensibilisation. Ils vont mettre à la disposition du RECODEF la logistique pour faciliter leur déplacement dans le terroir communal.

Ils ont dit..... Ils ont dit.....

Madame Sokhna Guèye,

Animatrice ASDES, Association pour un développement Equitable Solidaire-Kaolack



«J'ai appris beaucoup de choses au cours de cet atelier et nous allons les capitaliser. C'est ma première rencontre avec les partenaires et ça a été un plaisir de partager avec les collègues des expériences constructives. Nous avons été identifiées par rap-

port aux rôles et aux responsabilités que nous devons avoir par rapport à la population en premier lieu, mais aussi avec les autorités locales avec lesquelles nous sommes tenus de collaborer. Je me réjouis d'avoir participé à cet atelier sur l'Acte 3 de la décentralisation mais surtout du rôle que nous devons avoir par rapport à cette nouvelle dynamique. Nous sommes suffisamment préparées pour affronter d'autres défis. En tant que conseillère municipale et actrice du développement, je dis que le développement rime avec la politique et vis-versa. Les deux cas agissent pour la satisfaction des besoins des populations. Donc, nous devons avoir une collaboration sincère, mutuelle et rigoureuse pour le bien-être des populations».

M. Hady Sidy Dia, Bamtaaré (Podor)

«L'atelier a été très bénéfique pour nous qui intervenons dans les zones rurales et le thème développé encore moins. On nous parle de l'Acte 3 de la décentralisation et on ne saisissait pas bien son contenu. Avec les explications de l'experte, j'ai acquis de nouvelles connaissances. Je comprends maintenant que nous avons un rôle à jouer en tant que élu local, mais aussi en tant que acteur de développement. Nous allons voir avec les différents mécanismes que nous avons eus à développer comment on pourrait sensibiliser davantage nos autorités locales pour que ces actions puissent se répandre un peu partout dans notre localité».



Madame Francesca Diouf,

Animatrice ALSE (Madina Wandifa-Sédhiou)

« J'ai reçu des connaissances qui vont me permettre de bien travailler avec mes groupes de ma localité. Nous intervenons dans plusieurs collectivités locales. C'est pourquoi, je me réjouis de l'atelier sur l'Acte 3 de la décentralisation. La collectivité c'est l'ensemble des villages.



Nous intervenons avec les autorités pour la même cible. En ce sens, il devrait y'avoir une parfaite harmonie entre nos autorités locales et nous acteurs de développement. C'est pourquoi, nous remercions notre partenaire ADC-Sénégal qui a pu organiser cet atelier, afin de nous permettre d'être au fait sur les tenants et aboutissants de l'Acte 3 de la décentralisation. Maintenant, la balle est à notre camp. C'est à nous de jouer notre partition pour contribuer, comme on sait si bien le faire à travers nos stratégies de lutte contre la soudure et l'endettement, à l'émergence de nos localités en collaboration bien sûr, avec nos autorités locales ».

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA SOLIDARITÉ HUMAINE À MADINA WANDIFA

ALSE appelle à une solidarité pour réaliser les objectifs de développement

Fin décembre, à Madina Wandifa, le président de ALSE a exprimé la disponibilité permanente du RENOLSE pour œuvrer en intelligence avec les autorités publiques. C'était à l'occasion de la célébration de la journée de solidarité humaine. Journée au cours de laquelle, les différentes stratégies de développement d'Action de Carême Sénégal avaient été présentées aux autorités publiques et aux institutions d'appui au développement, ainsi le public venu de partout dans le fouldou.



«**L**a journée internationale de la solidarité humaine sert à nous rappeler l'importance de la solidarité pour réaliser les objectifs de développement. La solidarité est tout à la fois un droit et un devoir des hommes », a plaidé Insa Diatta.

Le président de l'Association pour la lutte contre la soudure et l'endettement (ALSE) s'exprimait à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la solidarité humaine organisé, jeudi 21 décembre 2017 à Madina Wandifa, dans la région de Sédhiou.

Sous la houlette de Action de Carême Sénégal, ses 13 partenaires regroupés au sein du

RENOLSE, (Réseau national des organisations de lutte contre la soudure et l'endettement), ONG, structures d'appuis, Associations de femmes ont pris part à cette rencontre.

«C'est dans cet esprit de solidarité qu'il importe de diffuser les meilleures pratiques en matière de lutte contre la pauvreté et ses divers aspects, en tenant compte de la nécessité de les adapter à la situation socioéconomique, à la culture et à l'histoire de notre pays, le Sénégal. Ce qui justifie l'organisation de cette journée solidarité humaine pour partager avec le public nos différentes stratégies», a expliqué Insa Diatta.

Intégrer cette dimension

dans les politiques publiques de développement

Plein comme un œuf, le foyer des jeunes a refusé du monde. Insa Diatta poursuit : l'amélioration des conditions cadres de développement de l'agriculture suppose des mécanismes de concertation, d'échange et de solidarité impliquant l'autorité politique qui a les prérogatives d'élaboration des politiques publiques. A cet effet, il a demandé aux autorités publiques de transmettre «la reconnaissance du RENOLSE pour leur sollicitude et leur engagement auprès des paysans du Sénégal». Et de conclure «le RENOLSE exprime sa disponibilité permanente pour œuvrer en

intelligence avec les autorités publiques et les institutions d'appui au développement à tous les niveaux».

Une idée que partage le coordinateur national Action de Carême Suisse. Djibril Thiam souhaite «l'institutionnalisation et l'intégration des systèmes de politique locale qui est un gage de développement». C'est pourquoi, dit-il, «nous invitons les autorités à mieux intégrer cette dimension dans les politiques publiques de développement, par le canal du ministère de l'Economie Solidaire et de la Microfinance».

Dans cette ambiance, le secrétaire exécutif du RENOLSE a expliqué au public l'approche la Calebasse de solidarité. En effet, celle-ci est recouverte de pagne et dans laquelle on plonge de l'argent dans la plus grande discrétion. Séance tenante, les participants ont passé à l'acte. Ils ont glissé de l'argent dans la Calebasse. Les Apports volontaires Anonymes (Ava) collectés ont été remis à l'Imam de la localité pour venir en aide aux sollicitations des démunis. Le secrétaire exécutif du RENOLSE, Samba Mbaye soutient que la Calebasse est une mutualisation des efforts. Elle permet d'aider les plus démunis et de dissiper les disparités sociales et économiques entre les membres.

Pour sa part, le coordonnateur du programme Mamadou Korka Diao invite l'ensemble des membres et les partenaires d'appui à œuvrer pour la synergie et l'engagement à combattre la précarité à l'origine de beaucoup de vices.

Suite de la page 9

Aider l'autre pour qu'il puisse se libérer

Au nom du ministre de l'Economie Solidaire et de la Microfinance, Mme Mame Oumy Manga Ciss a rappelé que Madame le ministre est une femme de développement. Ce qui explique sa collaboration avec ADC-Sénégal. Elle a ainsi rappelé la visite que les responsables ADC ont récemment effectuée à Ziguinchor pour les sensibiliser sur les différentes stratégies développées. Mme Manga, la présidente du Koussec a magnifié l'expérience de la calebasse de solidarité présentée dans la salle. Selon elle, les stratégies sont phase avec Koussec qui œuvre dans la lutte contre la pauvreté. C'est pourquoi, elle a suggéré à la coordination natio-

nale d'ADC d'œuvrer pour que ces stratégies puissent se répandre un peu partout au Sénégal, parce que le milieu rural en a besoin.

Le curé abonde dans le même sens. Il soutient que le thème confirme que ce que fait le Renolse est d'actualité. «Dieu est le premier à nous inviter à

cette solidarité. Les hommes doivent vivre cette solidarité dans nos traditions. Parce que la solidarité, c'est l'effacement, l'humilité dans la solidarité». Selon le Curé, c'est les objectifs de ALSE et du RENOLSE de travailler dans ce sens. «Nous avons aussi Action de Carême, d'autres

organisations notamment, la Caritas, les Calebasses de Solidarité et d'autres. Mais il faudrait s'inspirer à ce que dise la tradition: aider l'autre pour qu'il puisse se libérer». Rappelons qu'au cours de cette célébration, un vibrant hommage a été rendu à Diatto Diao.



De gauche à droite: Korca Diao (Alse), Djibril Thiam (ADC-Sénégal), Samba Mbaye (Renolse) et Insa Diatta (Alse)

1^{ÈRE} JOURNÉE NATIONALE DE LA CALEBASSE DE SOLIDARITÉ À THIÈS Wandifa

Mme Aminata Angélique Manga s'engage à élargir ce programme sur l'ensemble du territoire national

Le ministre de l'Economie solidaire et de la Microfinance s'engage à élargir la Calebasse de Solidarité sur l'ensemble du territoire national. Madame Aminata Angélique Manga a pris cet engagement ce 17 novembre à Thiès, lors de la cérémonie de la 1ère édition de la Calebasse de Solidarité nationale, dont elle était la marraine.

Organisé par le RENOLSE en partenariat avec Action de Carême Suisse au Sénégal, cette journée a été une occasion de montrer au ministre et à sa délégation comment la calebasse de solidarité parvient à lutter contre la pauvreté en milieu rural.

Emerveillée par cette approche volontariste, Mme le

ministre a vivement remercié et félicité les initiateurs de la présente journée, avant d'ajouter : «C'est tout naturellement une très grande satisfaction pour le ministre en charge de l'Economie Solidaire et de la microfinance que je suis d'être la marraine de cette journée dédiée à une action de développement humain qui est le cœur de mon département».



Mme Aminata Angélique Manga, Ministre de l'Economie Solidaire et de la Microfinance

900 calebasses ont éparpillé 151 millions de F cfa

En compagnie de son cabinet et de la mairesse de Ngathie Naoude Mme Taye

Fatou Diagne Mboup, Mme le ministre a effectué une visite des stands dressés par les organisations. Celles-ci lui ont présenté leur groupe-

ment et ce que les Calebasses ont pu collecter. C'était également une occasion pour le RENOLSE, à travers le résultat de ses 12 partenaires, de porter à la connaissance du public l'apport de ce programme dans la transformation sociale des populations. Ainsi, sa présidente, Mme Yaram Fall a soutenu que le RENOLSE est présent dans les huit (08) régions sur les 14 du pays. Sa mission est de renforcer la collaboration entre les organisations membres et les autorités administratives et de promouvoir l'institutionnalisation de l'approche autopromotion développée par le programme Soudure/Endettement. Elle a indiqué que le Réseau intervient dans 314 villages/quartiers du pays et touchent plus de 300.000 personnes. A ce jour, avance-t-elle, on dénombre plus de 900 Calebasses de Solidarité à travers le Sénégal. Les membres sont au nombre de 43 509 dont 86% de femmes. S'agissant des Apports volontaires Anonymes (AVA) et les mécanismes d'autofinancement, les Calebasses de Solidarité ont engrangé un montant global de 151 millions de F CFA. Et près de 24 000 personnes ont bénéficié un financement de 35.000.000 F CFA.

De son côté, la chargée de programme Action de Carême Suisse pour le Sénégal et le Burkina Faso, Mme Vréni Jean Richard qui a effectué le déplacement, a remercié madame le ministre pour son déplacement et lui a rappelé que «cette journée constitue une occasion pour montrer les effets positifs de la Calebasse de Solidarité». Selon Mme Vréni, la cale-



basse de Solidarité est une stratégie durable avec un grand effet multiplicateur. Elle apporte une contribution notoire à l'économie sociale et solidaire. Aujourd'hui, annonce-t-elle, l'autonomisation des Calebasses est en cours, grâce à sa mise en réseau. Toutefois, elle a suggéré que le plaidoyer et la collaboration avec l'Etat au niveau national soit renforcé. Les défis pour l'avenir sont, selon la chargée de programme, la démultiplication de ses stratégies dans les différentes régions du pays.

Un appel qui n'est pas dans l'oreille d'une sourde. En effet, Mme le ministre, très sensibles à ces résultats positifs, ne compte pas s'arrêter là. «Au regard de ces résultats, je voudrais que cette approche soit diversifiée. Cet élan de solidarité rejoint la vision du chef de l'Etat qui, dans son Plan Sénégal émergent (PSE) mise sur le développement du capital humain. Les promoteurs de cette initiative ont parfaitement compris la vision du président de la République, Macky Sall, basée tout simplement sur le développe-

ment humain, la solidarité, l'équité, l'alliance d'une activité économique.

Alimenter la réflexion de l'économie solidaire et lui donner un contenu

A en croire le ministre, le plaidoyer en faveur de l'approche Calebasse de solidarité, à travers son importance, sa vulgarisation, la sensibilisation des décideurs et autorités, sera largement atteint. «Cette journée nous incitera d'alimenter la réflexion sur le concept de l'économie solidaire et de lui donner enfin un contenu au Sénégal. Et c'est à travers ces résultats significatifs que le ministre de l'Economie solidaire et de la Microfinance contribuera à la mise en œuvre de la volonté du président de la République de faire de l'année 2018, une année sociale exclusivement dédiée aux femmes et aux jeunes », a souligné Mme le ministre.

De son côté, le coordinateur national ADC-Sénégal promet de renforcer le plaidoyer et la collaboration avec l'Etat au niveau national pour permettre au programme d'être

mis en échelle dans d'autres régions du Sénégal. «Nous sommes actuellement dans huit régions et nous comptons nous élargir sur l'ensemble du territoire national», promet-il.

Rappelons que la journée s'est terminée par la remise de la Calebasse de la solidarité au Ministre de l'économie solidaire et de la microfinance, qui a assuré et rassuré le Réseau de sa disponibilité et celle de son département à élargir cette initiative dans les 14 régions du Sénégal, comme l'a suggéré le coordinateur national, pour un meilleur accès aux services sociaux de base et une amélioration de l'alimentation des populations. «N'attendez pas que je vous appelle, le ministère de l'Economie Solidaire et de la Microfinance est le vôtre. J'ai remarqué à travers vos interventions que vous êtes dans les huit (08) régions. Nous allons vous accompagner pour que vous soyez dans toutes les régions du Sénégal, parce que ce que vous faites est salutaire», a promis Aminata Angélique Manga.

VISITE D'ÉCHANGES AU BURKINA FASO

Deux OP d'ADC-Sénégal à l'école de l'expérience burkinabè

Après avoir effectué une visite d'échange au Sénégal, c'est au tour de deux organisations partenaires d'ADC- Sénégal : Bamtaaré et Ujak de se déplacer chez leur homologue de MAROOBE et A2N du Burkina Faso. Cette visite qui a eu lieu du 26 novembre au 03 décembre 2017 a pour but de s'enquérir de leurs stratégies d'adaptation et de résilience face à la soudure humaine, animale et de récupération du sol.



La visite¹ retour au Burkina s'inscrit dans une logique d'échange et de partage d'approches des OP du sahel du Burkina et du Sénégal. En effet, les organisations MAROOBE et A2N (Association Nodde Notto) travaillent directement avec les agro-pasteurs qui sont généralement victimes de deux types de soudure: soudure humaine et soudure animale. Elles ont développée des stratégies de résilience, selon les réalités de leur milieu.

La délégation sénégalaise conduite par l'assistante à la coordination nationale d'ADC/Sénégal, était composée de l'UJAK et de BAMTAARE. «L'objectif de la visite est de contribuer au renforcement du travail des partenaires d'ADC au Sénégal et au Burkina Faso. C'est également une occasion de parta-

ger les stratégies mises en œuvre par les OP ciblées par cette visite, d'identifier les actions efficaces susceptibles d'être mise en échelle par les différents partenaires à la suite de la visite», a expliqué l'assistante à la coordination nationale d'ADC/Sénégal, Mme Ndèye Ndébane Wade Ndiaye.

La délégation a au cours de cette mission visité plusieurs localités pour s'imprégner de leurs activités notamment l'embouche bovine, l'agroforesterie, le foncier, etc. La délégation a également découvert des techniques de fertilisation du sol et de réalisation de demi-lune pour la conservation de l'humidité durant les longues pauses pluviométriques.

La calebasse de solidarité exportée au Burkina

Comme au Sénégal, la calebasse de solidarité a fait des

émules. Dans le village de Tasmakatt, les populations se sont lancées à cet instrument de lutte contre la soudure et l'endettement, suite à la restitution de l'expérience sénégalaise par une délégation d'Op du Burkina. Ainsi, de quatre villages au début, 14 villages ont aujourd'hui mis en place une calebasse de solidarité, en moins de trois mois seulement. Pour les sensibiliser davantage, la délégation sénégalaise a expli-

qué au public la philosophie, les principes, les actions à mener et les rôles des responsables des calebasses de solidarité. D'ailleurs, un AVA (Apport volontaire anonyme) de près de 27 000 F CFA a été mobilisé au cours de cette rencontre ponctuée par des remises de cadeau. Toujours en termes de partage d'expériences, à Bouloye, l'animatrice de Bamtaaré (Sénégal) a présenté la Calebasse de solidarité de sa localité. L'objectif était de sensibiliser la population sur cette approche, mais également de l'inciter à s'y lancer à l'image de leur voisin de Tasmakatt.

Au terme de la visite des différents sites, les coordinateurs de l'UJAK et de Bamtaare ainsi que l'Assistante de Coordination du Sénégal ont suggéré la nécessité de la mise en place des calebasses de solidarité dans cette zone, l'extension de la zone d'intervention. Ils ont aussi apprécié l'approche de la sécurisation des zones de pâture, les techniques agro écologiques de récupérations des terres dégradées. Pour ces hôtes, l'échange a été fructueux parce qu'ils ont acquis de nouvelles connaissances à faire valoir dans leur zone respective. Un partenariat "win-win" à saluer.



Une animatrice de Bamtaaré (Sénégal) présente la Calebasse de solidarité de sa localité.

1 extrait du rapport de la mission sénégalaise